ENVIRONNEMENT DANS L'AGGLOMÉRATION MESSINE

Ondes : mobilisation discrète mais bien installée

par **Marie KOENIG**

Jean Rinaldi, farouche pourfendeur des antennesrelais, organise une conférence traitant des risques liés aux ondes électromagnétiques. À Metz, la vigilance est assurée par quelques citoyens, prêts à monter au créneau si besoin.

L'actualité

• L'association Ccarra (Coordination citoyenne antennes-relais Rhône-Alpes et nationale) organise une soirée-débat articulée autour du film de Jean-Yves Bilien, Les Sinistrés des ondes, le vendredi 26 septembre, à 20h, au Capitole de SaintJulien-lès-Metz . Son objectif ? Informer sur les risques liés aux ondes électromagnétiques.

Pour Jean Rinaldi, son président, Metz est loin d'être exemplaire en ce domaine. Il critique le manque d'information, selon lui, apporté aux habitants et décrit quelques "points noirs" dans la région messine.

Ainsi, il cite la rue du Graoully, où il enregistre 9 volts/mètre quand son association en préconise 0,6 ; l'ancien hôpital Bon-Secours – « On relevait 8,5 volts/mètre dans

les chambres des patients ! » ; la rue Kellermann, au Sablon – « Des gens sont malades dans les derniers étages des immeubles autour du numéro 23 » ; ou encore Longeville-lès-Metz, près de l'église Saint-Quentin – « On relève 5 volts/mètre dans les habitations donnant sur le clocher. Une antenne-relais y est implantée ».Jean Rinaldi en est convaincu : le changement arrivera par la voix du peuple. Encore faut-il le pousser à se mobiliser…

Des précédents

• VANTOUX, 2012. — Le maire de l'époque, Claude Bellei, devant la mobilisation des habitants de la commune, s'oppose à l'installation d'une antenne-relais. Après quelques semaines de tractations, l'opérateur trouve une alternative. Il conclut un accord avec un propriétaire privé qui accepte de lui louer une parcelle de terrain.
SCY-CHAZELLES, 2012. — Début octobre, un nouveau collectif voit le jour. C'est par voie d'affichage que les riverains, répartis à la frontière de la commune et de Moulins-lès-Metz, ont appris la construction d'un pylône de 16 mètres par un opérateur de téléphonie mobile.

Aujourd'hui, l'entreprise semble avoir fait machine arrière, même si rien n'est officiel. Les habitants n'ont plus entendu parler du projet et les travaux n'ont jamais été entamés.

• ROZÉRIEULLES, 2010. — Là encore, un collectif (Vie sereine) est créé, protestant contre l'installation d'une antenne à moins de 130 m de la première habitation. Après un long dialogue, la mairie refuse de céder une parcelle du terrain communal à l'opérateur.

• METZ, 2008. — En novembre, le collectif du Saint-Sacrement voit le jour afin de lutter contre le projet d'implantation de trois nouvelles stations de téléphonie mobile dans le clocher de l'église éponyme. Finalement, le maire tranche, se fondant sur une étude démontrant « l'absence de preuves concrètes de danger pour la population ». Les antennes sont installées.

Marie KOENIG.